

Elargissement du plan de compte Cegid Loop BIC – V 4.14

Les évolutions de fourchettes ou de sens de comptes ont été réalisées sur le millésime 2020 dans le respect de l'intégrité de la présentation des comptes N-1.

Ainsi, dans les états de gestion avec présentation N & N-1 de l'exercice en cours, la colonne N-1 sera identique au bilan de l'exercice précédent.

La table de correspondance d'un exercice supervisé est historisée et sera donc sans impact N-1 même si l'utilisateur la modifie sur N.

Liste des comptes modifiés

22 – Immobilisations mises en concession

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes 22 du plan de référence BIC

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
22100000	22199999	Debit	22100000	Terrains en concession
22200000	22299999	Debit	22200000	Agencements et aménagements de terrains en concession
22310000	22319999	Debit	22310000	Bâtiments sur sol propre en concession
22350000	22359999	Debit	22350000	Installations sur sol propre en concession
22360000	22369999	Debit	22360000	Constructions sur sol propre (PC prof. 27)
22380000	22389999	Debit	22380000	Ouvrages d'infrastructure sur sol propre en concession
22410000	22419999	Debit	22410000	Bâtiments sur sol d'autrui en concession
22450000	22459999	Debit	22450000	Installations sur sol d'autrui en concession
22460000	22469999	Debit	22460000	Constructions sur sol d'autrui (PC prof. 27)
22480000	22489999	Debit	22480000	Ouvrages d'infrastructure sur sol d'autrui en concession
22500000	22599999	Debit	22500000	Installations techniques, matériel et outillage en concession
22600000	22699999	Debit	22600000	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION (PC prof. 40)
22700000	22799999	Debit	22700000	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION (PC prof. 5, 10, 16, 17, 23, 25, 27, 30, 40)
22810000	22819999	Debit	22810000	Installations générales en concession
22820000	22829999	Debit	22820000	Matériel de transport en concession
22830000	22839999	Debit	22830000	Matériel de bureau et informatique en concession
22840000	22849999	Debit	22840000	Mobilier en concession
22850000	22859999	Debit	22850000	Cheptel en concession
22860000	22869999	Debit	22860000	Emballages récupérables en concession
22870000	22879999	Debit	22870000	Autres immobilisations corporelles (PC prof. 24)
22880000	22889999	Debit	22880000	Autres immobilisations corporelles en concession
22900000	22999999	Credit	22900000	Apports du concédant

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette aux comptes 220

Fermeture de certains comptes qui faisaient référence à des plans comptables professionnels (PC prof. 5, 10, 16, 17, 23, 25, 27, 40) caduques à compter du 01 Janvier 2020.

Plan de référence actualisé :

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
22000000	22099999	De bit	22000000	Immobilisations mises en concession
22100000	22199999	De bit	22100000	Terrains en concession
22200000	22299999	De bit	22200000	Agencements et aménagements de terrains en concession
22300000	22399999	De bit	22300000	Constructions en concession
22400000	22499999	De bit	22400000	Constructions sur sol d'autrui en concession
22500000	22599999	De bit	22500000	Installations techniques, matériel et outillage industriels en concession
22600000	22899999	De bit	22600000	Autres immobilisations mises en concession
22900000	22999999	Credit	22900000	Droits du concédant

Les subdivisions débitrices des comptes **220** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Autres immobilisations corporelles** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions débitrices des comptes **221 à 222** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Terrains** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions débitrices des comptes **223 à 224** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Constructions** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions débitrices des comptes **225** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Installations techniques, matériel et outillage industriel** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions débitrices des comptes **226 à 228** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Autres immobilisations corporelles** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions créditrices des comptes **229** viennent s'inscrire :

- Au passif du bilan sur la ligne « **Avances conditionnées** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Financements à long et moyen terme** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « **Autres financements** ».

282 – Amortissements des immobilisations mises en concession

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes 282 du plan de référence BIC

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
28210000	28219999	Credit	28210000	Amortissement des terrains de gisement en concession
28220000	28229999	Credit	28220000	Amortissement des agencements et aménagements de terrains en concession
28231000	28231999	Credit	28231000	Amortissement des bâtiments sur sol propre en concession
28235000	28235999	Credit	28235000	Amortissement des installations sur sol propre en concession
28236000	28236999	Credit	28236000	(Amortissements du 2236)
28238000	28238999	Credit	28238000	Amortissement des ouvrages d'infrastructure sur sol propre en concession
28241000	28241999	Credit	28241000	Amortissement des bâtiments sur sol d'autrui en concession
28245000	28245999	Credit	28245000	Amortissement des installations sur sol d'autrui en concession
28246000	28246999	Credit	28246000	(Amortissements du 2246)
28248000	28248999	Credit	28248000	Amortissement des ouvrages d'infrastructure sur sol d'autrui en concession
28250000	28259999	Credit	28250000	Amortissement des installations techniques, matériel et outillage en concession
28260000	28269999	Credit	28260000	(Amortissements du 226)
28270000	28279999	Credit	28270000	(Amortissements du 227)
28281000	28281999	Credit	28281000	Amortissement des installations générales en concession
28282000	28282999	Credit	28282000	Amortissement du matériel de transport en concession
28283000	28283999	Credit	28283000	Amortissement du matériel de bureau et informatique en concession
28284000	28284999	Credit	28284000	Amortissement du mobilier en concession
28285000	28285999	Credit	28285000	Amortissement du cheptel en concession
28286000	28286999	Credit	28286000	Amortissement des emballages récupérables en concession
28287000	28287999	Credit	28287000	(Amortissements du 2287)
28288000	28288999	Credit	28288000	Amortissement des autres immobilisations corporelles en concession

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette aux comptes 2820

Fermeture de certains comptes qui faisaient référence à des plans comptables professionnels (PC prof.) caduques à compter du 01 Janvier 2020.

Plan de référence actualisé :

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
28200000	28209999	Credit	28200000	Amortissements des immobilisations mises en concession
28210000	28219999	Credit	28210000	Amortissements des terrains mises en concession
28220000	28229999	Credit	28220000	Amortissements des agencements et aménagements terrains mises en concession
28230000	28239999	Credit	28230000	Amortissements des constructions mises en concession
28240000	28249999	Credit	28240000	Amortissements des constructions sur sol d'autrui en concession
28250000	28259999	Credit	28250000	Amortissements des installations techniques, mat. et out. ind. en concession
28260000	28269999	Credit	28260000	Autres amortissements des immobilisations mises en concession

Les subdivisions débitrices des comptes **2820** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Autres immobilisations corporelles** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable »

Les subdivisions débitrices des comptes **2821** à **2822** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Terrains** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable »

Les subdivisions débitrices des comptes **2823** à **2824** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Constructions** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable » .

Les subdivisions débitrices des comptes **2825** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Installations techniques, matériel et outillage industriel** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions débitrices des comptes **2826 à 2828** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Autres immobilisations corporelles** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

2918 – Autres immobilisations corporelles

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes 2918 du plan de référence BIC

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
29181000	29188999	Credit	29181000	Dépréciation des installations générales

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette au compte 291800

Découpage des fourchettes pour une même ventilation que celle du compte 21

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
29180000	29180999	Cre dit	29180000	Dépréciation des immobilisations corporelles
29181000	29181999	Cre dit	29181000	Dépréciation des installations générales
29182000	29182999	Cre dit	29182000	Dépréciation du matériel de transport
29183000	29183999	Cre dit	29183000	Dépréciation du matériel de bureau
29184000	29184999	Cre dit	29184000	Dépréciation du mobilier
29185000	29185999	Cre dit	29185000	Dépréciation du cheptel
29186000	29186999	Cre dit	29186000	Dépréciation des emballages récupérables
29187000	29187999	Cre dit	29187000	Dépréciation du mali de fusion sur actifs corporels

Les subdivisions créditrices des comptes **2918** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan sur la ligne « **Autres immobilisations corporelles** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

292 – Autres immobilisations corporelles

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes 292 du plan de référence BIC

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
29210000	29219999	Credit	29210000	Dépréciation des terrains en concession
29220000	29229999	Credit	29220000	Dépréciation des agencements et aménagements de terrains en concession
29231000	29231999	Credit	29231000	Dépréciation des bâtiments sur sol propre en concession
29235000	29235999	Credit	29235000	Dépréciation des installations sur sol propre en concession
29236000	29236999	Credit	29236000	29236 (Provisions du 2236)
29238000	29238999	Credit	29238000	Dépréciation des ouvrages d'infrastructure sur sol propre en concession

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette au compte 2920

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
29200000	29209999	Credit	29200000	Dépréciation des immobilisations mises en concession
29210000	29219999	Credit	29210000	Dépréciation des terrains mises en concession
29220000	29229999	Credit	29220000	Dépréciation des agencements et aménagements de terrains mises en concession
29230000	29239999	Credit	29230000	Dépréciation des constructions mises en concession
29240000	29249999	Credit	29240000	Dépréciation des constructions sur sol d'autrui mises en concession
29250000	29259999	Credit	29250000	Dépréciation des Installations techniques, matériels et outillage industriels mises en concession

Les subdivisions créditrices des comptes **2920** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Autres immobilisations corporelles** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions créditrices des comptes **2921** à **2922** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Terrains** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions créditrices des comptes **2923** à **2924** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Constructions** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

Les subdivisions créditrices des comptes **2925** viennent s'inscrire :

- A l'actif du bilan, sur la ligne « **Installations techniques, matériel et outillage industriel** »,
- Pour la situation financière, sur la ligne « **Immobilisations corporelles** »,
- Pour le tableau de financement, sur la ligne « Non applicable ».

604 – Achats d'études et prestations de services

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes 604 du plan de référence BIC

Fourchette début	Fourchette fin	Sens	Compte de référence	Libellés
60400000	60469999	Debit	60410000	Achats d'études et prestations de services
60470000	60479999	Debit	60470000	Honoraires, commissions et courtages rétrocédés

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette au compte 60400 à 604999

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
60400000	60499999	Debit	60400000	Achats d'études et prestations de services

Les subdivisions des comptes **604** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Autres achats et charges externes** »,
- Pour l'ancien SIG sur la ligne « **Consommations en provenance de tiers** »,
- Pour le SIG Négocio sur la ligne « **Consommation de matières et sous-traitance** »,
- Pour le SIG Production sur la ligne « **Sous-traitance directe** ».

649 – Indemnités de sécurité sociale reçues

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes **649** du plan de référence BIC

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
64900000	64999999	Credit	64900000	Indemnités de sécurité sociale reçues

Les subdivisions des comptes **649** venaient s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Charges salariales** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Charges de personnel** ».

Exception faite des subdivisions des comptes **6491** venaient s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Charges sociales** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Charges de personnel** ».

Après évolution du plan de compte

Modification de la rubrique d'affectation du compte **649**

Les subdivisions des comptes **649** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Charges sociales** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Charges de personnel** ».

6866 – Provisions Immobilisations financières et VMP

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes **6866** du plan de référence BIC

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
68660000	68660999	Debit	68660000	Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers du fonds de roulement
68661000	68661999	Debit	68661000	Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers de trésorerie
68668000	68668999	Debit	68668000	Autres dotations

Les comptes 68662 à 6865 étaient exclus de la fourchette des comptes 6866

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **6866**

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
68660000	68669999	Debit	68660000	Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers du fonds de roulement
68662000	68662999	Debit	68662000	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières
68665000	68665999	Debit	68665000	Dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement
68680000	68689999	Debit	68680000	Autres dotations

Les subdivisions des comptes 6866 viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Dotations financières aux amortissements provisions** »,
- Pour le SIG « **Charges financières** »

6954 – Impôts dus à l'étranger

Création du compte 6954 dans le plan de référence

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **695**

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
69500000	69519999	Debit	69510000	Impôt sur les bénéfices
69520000	69529999	Debit	69520000	Contribution additionnelle IS
69540000	69549999	Debit	69540000	Impôts dus à l'étranger

696 – Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions

Avant évolution du plan de compte

Les comptes de racine **696** n'étaient pas pris en compte dans le plan de compte de référence BIC

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **696**

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
69600000	69699999	Debit	69600000	Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions

Les subdivisions des comptes **696** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Impôt sur les bénéfices** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Impôt sur les bénéfices** »

72 – Production immobilisée

Liste des comptes **72** du plan de référence BIC

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
72111000	72111999	Credit	72111000	Consommations de matières immobilisées
72117000	72117999	Credit	72117000	Consommations de marchandises immobilisées
72118000	72118999	Credit	72118000	Autres consommations immobilisées
72120000	72129999	Credit	72120000	Autres charges immobilisées (comptes 63 et 64)

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **72**

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
72000000	72999999	Crédit	72000000	Production immobilisée

Les subdivisions des comptes **72** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Production immobilisée** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Production immobilisée** ».

775 – Produits des cessions d'éléments d'actifs

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes **775** du plan de référence BIC

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
77510000	77589999	Credit	77510000	VNC des immobilisations incorporelles cédées

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **775**

<u>Fourchette</u> <u>début</u>	<u>Fourchette</u> <u>fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte</u> <u>de référence</u>	<u>Libellés</u>
77500000	77599999	Credit	77500000	Produits des cessions d'éléments d'actif

Les subdivisions des comptes **775** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Produits exceptionnels sur opération en capital** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Produits exceptionnels** ».

7866 – Reprises sur provisions immobilisations financières et VMP

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes **7866** du plan de référence BIC

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
78660000	78669999	Credit	78660000	Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers classés en fonds de roulement
78661000	78661999	Credit	78661000	Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers classés en trésorerie

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **7866**

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
78600000	78699999	Credit	78600000	Reprises sur provisions pour risques et dépréciations

Les subdivisions des comptes **7866** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat sur la ligne « **Reprises sur provisions, transferts de charges** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Produits financiers** ».

791 – Transferts de charges

Avant évolution du plan de compte

Liste des comptes **791** du plan de référence BIC

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
79100000	79111999	Credit	79111000	Transfert de consommation de matières
79117000	79117999	Credit	79117000	Transfert de consommation de marchandises
79118000	79118999	Credit	79118000	Transfert d'autres consommations
79123000	79123999	Credit	79123000	Transfert d'impôts et taxes
79124000	79124999	Credit	79124000	Transfert de charges de personnel
79125000	79125999	Credit	79125000	Transfert d'autres charges d'exploitation

Après évolution du plan de compte

Elargissement de la fourchette des comptes **791**

<u>Fourchette début</u>	<u>Fourchette fin</u>	<u>Sens</u>	<u>Compte de référence</u>	<u>Libellés</u>
79100000	79199999	Credit	79100000	Transferts de charges d'exploitation
79600000	79699999	Credit	79600000	Transfert de charges financières
79700000	79799999	Credit	79700000	Transfert de charges exceptionnelles

Les subdivisions des comptes **791** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat, **produits d'exploitations**, sur la ligne « **Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges** »,
- Pour le SIG « **Reprises de charges et transferts** »

Les subdivisions des comptes **796** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat, **produits financiers**, sur la ligne « **Reprises sur provisions, transferts de charges** »,
- Pour le SIG « **Produits financiers** »

Les subdivisions des comptes **797** viennent s'inscrire :

- Au compte de résultat, **produits exceptionnels**, sur la ligne « **Reprises sur provisions et transferts de charges** »,
- Pour le SIG sur la ligne « **Produits exceptionnels** »

Liste des comptes du plan de référence BIC, fermés sur la version 4.14

Lors de la création d'un nouveau dossier, les comptes suivants ne seront plus chargés comme étant actifs dans le plan compte de référence Cegid Loop BIC.

Compte	Libellé
21880000	Autres immobilisations corporelles
22310000	Bâtiments sur sol propre en concession
22350000	Installations sur sol propre en concession
22360000	Constructions sur sol propre (PC prof. 27)
22380000	Ouvrages d'infrastructure sur sol propre en concession
22410000	Bâtiments sur sol d'autrui en concession
22450000	Installations sur sol d'autrui en concession
22460000	Constructions sur sol d'autrui (PC prof. 27)
22480000	Ouvrages d'infrastructure sur sol d'autrui en concession
22600000	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION (PC prof. 40)
22700000	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION (PC prof. 5, 10, 16, 17, 23, 25, 27, 30, 40)
22800000	Immobilisations grevées de droit
22810000	Installations générales en concession
22820000	Matériel de transport en concession
22830000	Matériel de bureau et informatique en concession
22840000	Mobilier en concession
22850000	Cheptel en concession
22860000	Emballages récupérables en concession
22870000	Autres immobilisations corporelles (PC prof. 24)
22880000	Autres immobilisations corporelles en concession
28231000	Amortissement des bâtiments sur sol propre en concession
28235000	Amortissement des installations sur sol propre en concession
28236000	(Amortissements du 2236)
28238000	Amortissement des ouvrages d'infrastructure en concession
28241000	Amortissement des bâtiments sur sol d'autrui en concession
28245000	Amortissement des installations sur sol d'autrui en concession
28246000	(Amortissements du 2246)
28248000	Amortissement des ouvrages d'infrastructure sur sol d'autrui en concession
28260000	(Amortissements du 226)
28270000	(Amortissements du 227)
28280000	Amortissement des immobilisations grevées de droit
28281000	Amortissement des installations générales en concession
28282000	Amortissement du matériel de transport en concession
28283000	Amortissement du matériel de bureau et informatique en concession
28284000	Amortissement du mobilier en concession
28285000	Amortissement du cheptel en concession
28286000	Amortissement des emballages récupérables en concession

28287000	(Amortissements du 2287)
28288000	Amortissement des autres immobilisations corporelles en concession
29188000	Dépréciation des autres immobilisations corporelles
29231000	Dépréciation des bâtiments en concession
29235000	Dépréciation des installations générales, agencements en concession
29236000	29236 (Provisions du 2236)
29238000	Dépréciation des ouvrages sur sol propre en concession
29241000	Dépréciation des bâtiments sur sol d'autrui en concession
29245000	Dépréciation des installations sur sol d'autrui en concession
29246000	(Provisions du 2246)
29248000	Dépréciation des ouvrages d'infrastructure sur sol d'autrui en concession
29260000	(Provisions du 226)
29270000	(Provisions du 227)
60410000	Achats d'études et prestations de services
60470000	Honoraires, commissions et courtages rétrocedés
68661000	Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers de trésorerie
72111000	Consommations de matières immobilisées
72117000	Consommations de marchandises immobilisées
72118000	Autres consommations immobilisées
72120000	Autres charges immobilisées (comptes 63 et 64)
72600000	Charges financières immobilisées
72700000	Charges exceptionnelles immobilisées
78661000	Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers classés en trésorerie
79110000	Transfert de consommations
79111000	Transfert de consommation de matières
79117000	Transfert de consommation de marchandises
79118000	Transfert d'autres consommations
79123000	Transfert d'impôts et taxes
79124000	Transfert de charges de personnel
79125000	Transfert de charges de gestion courante